



COMMUNE DE BOURG-EN-LAVAU

EXTRAIT du procès-verbal du Conseil communal

Séance : 23 juin 2025

Présidence: M. Loïc Desfayes

Objet : PRÉAVIS 08/2025 - AMÉNAGEMENT DE LA PLACE FRANÇOISE FONJALLAZ, GARE DE CULLY : ADOPTION DU PROJET ET DE LA RÉPONSE À L'OPPOSITION SUSCITÉE PAR L'ENQUÊTE PUBLIQUE AINSI QUE PRISE D'ACTE DES RÉPONSES AUX OBSERVATIONS - OCTROI D'UN CRÉDIT D'OUVRAGE.

CONCLUSIONS

LE CONSEIL COMMUNAL DE BOURG-EN-LAVAU

Vu le préavis N°08/2025 de la Municipalité du 12 mai 2025 ;
Où le rapport des Commissions ad hoc et finances chargées de son étude ;
Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DÉCIDE

par 50 voix pour et 1 abstention



1. **d'adopter** le projet d'aménagement de la place Françoise Fonjallaz selon les plans soumis à l'enquête publique du 26 mars 2025 au 24 avril 2025 ;
2. **de lever** l'opposition formulée lors de l'enquête publique et adopter la réponse de la Municipalité telle que proposée dans le présent préavis ;
3. **de prendre acte** des réponses de la Municipalité aux observations et remarques ;
4. **d'octroyer** à la Municipalité un crédit de CHF 3'000'000.-TTC pour l'aménagement de la place Françoise Fonjallaz à la gare de Cully ;
5. **de laisser** la compétence à la Municipalité quant au choix du moment, ainsi que des modalités de l'emprunt, ceci en conformité avec l'article 4, alinéa 7 de la loi sur les communes (LC).

Ainsi délibéré en séance du 23 juin 2025.

Le Président

La Secrétaire

Loïc Desfayes

Catherine Fonjallaz